

Journée Mondiale de l'Alimentation

Fiche d'informations sur la Mobilisation de la Campagne

“Droits à la Terre Maintenant”

15-26 octobre 2018

La sécurisation des droits fonciers autochtones et communautaires est vitale pour une sécurité alimentaire mondiale

- **Les petits producteurs nourrissent le monde.**
 - [70% des aliments dans le monde](#) sont produits par de petits producteurs, dont la majorité dépend des ressources naturelles détenues de façon collective, y compris les terres arables, les aires de pâturage, les forêts, les bassins hydrauliques, et les rives;
 - L'expérience a montré que la production alimentaire à petite échelle en Afrique et en Asie est plus efficace et a des rendements bien plus élevés par hectare que les grandes exploitations¹ ;
 - Près de 2,5 millions de personnes dans le monde dépendent directement des terres autochtones et communautaires.
- **La sécurisation des droits fonciers communautaires renforce la sécurité alimentaire.**
 - Dans le monde entier, [800 millions de personnes](#) sont toujours dans une situation d'insécurité alimentaire. A l'orée de la décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale (2019 – 2028), les gouvernements ont une bonne opportunité pour sécuriser les droits fonciers des peuples autochtones et des communautés, comme stratégie avérée d'éradication de la famine ;
 - [L'expérience](#) a montré que le fait d'avoir des droits fonciers sécurisés permet aux communautés de gérer leurs terres de manière plus durable, d'accéder au crédit, de diversifier leurs activités, et d'investir. Les droits fonciers constituent également une base pour des relations sociales fortes et un filet de sécurité lors des famines et autres crises² ;
 - [La reconnaissance des droits fonciers](#) peut booster la productivité des paysans de 60%, et doubler les revenus des familles;
 - Avec une population mondiale en croissance continue, la sécurisation des droits fonciers est une [stratégie fondamentale](#) pour renforcer la production alimentaire mondiale ;
 - La reconnaissance des droits des [femmes](#), y compris dans les terres autochtones et communautaires, est d'une importance particulière. Selon les estimations de la FAO, le fait de combler l'écart entre les hommes et les femmes dans l'agriculture permet d'accroître la production de [20 à 30%](#). [Des recherches](#) ont montré que les droits fonciers des femmes sont également associés à de meilleurs résultats en termes de santé et de nutrition ;
 - Avec des droits fonciers sécurisés, les Peuples Autochtones et les Communautés Locales peuvent investir plus dans leur écosystème. Et le fait d'ignorer ces droits compromet leur capacité à protéger les ressources naturelles, et à préserver les sols et les sources d'eau.

¹ Hazell P. et Rahman, 2014. New Directions for Smallholder Agriculture, IFAD.

² Maxwell, D. et Wiebe, K. 1998. Land Tenure and Food Security: A Review of Concepts, Evidence and Methods, Research Paper No 129, Madison: University of Wisconsin.

- **Les droits fonciers communautaires sont vitaux pour la lutte mondiale contre le changement climatique**
 - Les Peuples Autochtones et les Communautés Locales gèrent et protègent les forêts sur lesquelles repose la sécurité alimentaire;
 - [Des recherches](#) ont montré que leurs terres emmagasinent des quantités énormes de carbone (au moins 300 milliards de mégatonnes) et que le fait d'avoir des droits sécurisés entraîne une diminution des taux de déforestation et une augmentation du stockage de carbone;
 - Au moins un tiers du carbone stocké dans les forêts communautaires dans les tropiques et sous-tropiques l'est dans des terres qui ne font pas l'objet d'une reconnaissance officielle, ce qui les rend vulnérables au phénomène d'accaparement de terres pouvant dévaster l'environnement et détruire les sources locales de nourriture.

Le défaut de reconnaissance des droits fonciers communautaires compromet la sécurité alimentaire mondiale, les droits de l'homme, et la lutte contre le changement climatique

- **En grande majorité, les Gouvernements ne reconnaissent pas les droits fonciers communautaires**
 - Les Peuples Autochtones et les Communautés Locales protègent 50% des terres dans le monde dont ils tirent leur subsistance, mais [ne détiennent des droits légaux que sur 10% des terres](#), et [15% des forêts dans le monde](#).
 - Cet écart expose les terres communautaires à l'expropriation pour des projets agricoles et infrastructurels à grande échelle qui [bénéficient pratiquement à une minorité et sont plus destructeurs de l'environnement](#) que l'utilisation foncière par les communautés locales.
- **De vastes territoires ont été affectés à la production de nourriture et denrées bon marché**
 - Selon la Land Matrix (Matrice foncière), au cours de la décennie écoulée, au moins 49 millions d'hectares dans le monde ont fait l'objet d'acquisitions foncières à grande échelle³ ;
 - Les acquisitions foncières sont principalement motivées par une demande de nourriture bon marché ou d'énergie de la part des consommateurs du monde entier, avec une prédominance d'huile de palme (6 millions ha), de Jatropha (2,4 millions ha), et de canne à sucre (1,9 million ha) ;
 - Au lieu de contribuer à un développement économique partagé, ces projets privent littéralement les peuples locaux de leurs terres, détruisent leurs sources de nourriture, et n'octroient même pas d'indemnités adéquates pour compenser ces pertes.
 - La production alimentaire à grande échelle, particulièrement la production de viande et de produits laitiers, est un élément contributif du changement climatique.

Les communautés dans le monde se mobilisent pour sécurité les "Droits fonciers maintenant" (#LandRightsNow)

- Du 15 au 26 octobre, les Peuples Autochtones, les Communautés Locales, les défenseurs de l'environnement, et les groupements de femmes venant de **XX** pays différents vont se mobiliser pour réclamer les Droits fonciers maintenant.

³ Land Matrix. Extrait le 27 août 2018.

- **Kenya:** 40.000 membres de la communauté Ogiek dépendent de la forêt Mau au Kenya d'où ils tirent leur alimentation, leurs revenus, leurs médicaments, leur habitat et leurs sites culturels. Pourtant, le Gouvernement a expulsé des milliers d'Ogieks dans le cadre de projets d'exploitation forestière et de création de zones de conservation. Malgré un arrêt historique en 2017 de la Cour Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples désignant les Peuples Ogiek comme étant les propriétaires légitimes de leurs terres, le Gouvernement ne leur a toujours pas restitué leurs terres;
- **Myanmar:** La construction la Route Asiatique qui traverse l'Etat de Karen, sans le consentement des communautés locales a déjà entraîné des confiscations de terres à grande échelle et des accrochages armés qui ont entraîné le déplacement de plus de 6.000 personnes. Elle a également perturbé la sécurité alimentaire au niveau local. Certains experts ont même redouté que la prochaine étape de la construction de la route ne cause plus de dégâts sur la vie des populations et leurs moyens de subsistance;
- **Pérou:** Les Peuples Shipibo exigent du Gouvernement qu'il reconnaisse leurs droits sur leurs terres coutumiers qui ont été décimées par une plantation d'huile de palme. Malgré les difficultés devant les tribunaux et une condamnation de la Table ronde pour de l'huile de palme durable, la production continue de plus belle, et de nouveaux exploitants ont reçu des titres sur une partie de la terre appartenant aux Shipibo;
- **Ouganda:** Une décision de justice en 2017 a reconnu les Peuples Acholi comme étant les propriétaires coutumiers légitimes de leurs terres, mais ils continuent d'être délogés de leurs maisons au nom de la conservation : plus de 844 cases ont été détruites et 26.000 personnes déplacées;
- **Australie:** Depuis 1788, les peuples aborigènes en Australie ont été dépossédés de leurs terres et sources d'eau qu'ils occupent depuis 60.000 ans. Maintenant, ils sont victimes de harcèlement et d'attaques et sont traduits en justice pour pêche culturelle.